

GUIDE DU COMPAGNONNAGE

entre enseignants des classes dédoublées

Le développement professionnel entre pairs comporte de nombreux attraits, complémentaires à la formation mise en œuvre directement par un formateur. Il présente également l'intérêt de contribuer au travail d'équipe dans l'école.

Le dispositif de compagnonnage proposé permet d'inscrire la formation des enseignants des classes dédoublées dans la continuité de celle proposée en 2017 / 2018, tout en intégrant la centaine d'enseignants entrant dans le dispositif.

Les objectifs du dispositif

- transmettre aux enseignants entrants dans le dispositif les contenus communs de la formation 2017 / 2018 :
 - travailler autrement en classe dédoublée
 - les différentes composantes de l'enseignement de la lecture
- faire le lien avec les pratiques de classe dans l'école
- favoriser la réappropriation des contenus par les enseignants déjà en classe dédoublée en 2017 / 2018

Mais aussi :

- contribuer au travail d'équipe au sein du cycle et de l'école
- encourager la mutualisation entre pairs et les échanges de pratiques

Le contenu des échanges dans le cadre du compagnonnage

Les éléments de la formation correspondent aux contenus communs de la formation proposée en 2017 / 2018 :

- Comment prendre en compte l'hétérogénéité des élèves ?
- Comment proposer un enseignement de toutes les composantes de la lecture ? :
 - La didactique de l'oral
 - L'identification des mots
 - La compréhension de l'écrit
 - La culture de l'écrit
 - La production écrite

Ces éléments sont détaillées dans le diaporama d'information sur les contenus, dans l'espace ressource « 100 % de réussite » du site DSDEN 68 ainsi que sur les fiches thématiques jointes.

Les modalités de mise en œuvre du compagnonnage

- le dispositif est piloté par le directeur, avec l'aide du coordonnateur si besoin
- la composition des groupes de compagnonnage est à l'initiative de l'équipe :
 - des binômes d'enseignants peuvent être constitués. Seule condition : l'un enseignait déjà en classe dédoublée l'année dernière tandis que l'autre entre dans le dispositif cette année, peu importe le niveau de classe (CP ou CE1)
 - des groupes de 3 ou 4 enseignants (maximum) peuvent être constitués, avec un ou deux enseignants ayant déjà eu des classes dédoublées.
 - au cas par cas, des enseignants d'écoles proches pourront être regroupés en cas de besoin
- Le travail commun entre "compagnons" comportera des réunions sur les temps de concertation
- Des observations entre classes sont souhaitables, également sur les temps de concertation
- Des outils sont mis à disposition des équipes pour le travail commun.

Volume horaire

- 6h sont dévolues à ce dispositif, sur le temps de formation REP +. On peut par exemple organiser trois réunions de 2 heures au cours de l'année.
- du temps complémentaire de concertation pourra utilement compléter les 6 heures, au choix des équipes

En REP, une organisation particulière sera mise en place pour dégager les enseignants durant 3 x 2h.

Un kit du compagnonnage

Un ensemble d'outils est mis à disposition des équipes. Il comprend :

- un guide du compagnonnage dans l'équipe (ce document)
- un diaporama rappelant les contenus didactiques et pédagogiques à aborder
- une fiche par domaine didactique ou pédagogique comprenant :
 - une grille d'auto-positionnement permettant d'identifier les attendus de l'enseignement pour chaque domaine
 - un tableau à compléter lors des séances de travail de compagnonnage, comprenant différentes rubriques : contenus didactiques abordés; pratiques de classe partagées; observations entre pairs; perspectives
 - une liste d'observables pour guider les observations entre pairs, le cas échéant

Les outils sont proposés pour faciliter et guider le travail commun. Leur usage n'est pas obligatoire. Ils peuvent être transformés à volonté, ou même remplacés.

Les observations entre pairs

Des observations croisées entre pairs sont encouragées. Destinées davantage à des occasions d'échanges sur des mises en œuvre pédagogiques qu'à des analyses de pratiques, elles s'organisent dans le cadre des temps REP+.

Elles peuvent donner lieu à interroger mutuellement quelques sujets emblématiques :

- Prise en compte des instructions officielles récentes dans sa boîte à outils didactiques
- Adaptation des approches pédagogiques et didactiques aux besoins recensés des élèves, notamment suite à l'analyse des évaluations
- Emploi de supports scientifiques pour objectiver l'enseignement de la lecture (anagraph, ...)
- Prise en compte de la continuité des apprentissages du cycle 1 au cycle 2

Les fiches thématiques du kit de compagnonnage pourront également servir de conducteur à la réflexion commune.

Rôle des directeurs

- Ils constituent les groupes de compagnonnage
- Ils planifient le travail dans l'année
- Ils informent l'IEN et échangent avec lui sur le dispositif, notamment lors de la réunion en période 3

Les directeurs peuvent solliciter l'appui des coordonnateurs si besoin, pour l'organisation et / ou l'animation.

Le lien avec la formation 2018 / 2019

- Le dispositif du compagnonnage est partie prenante de la formation des enseignants des classes dédoublées
- D'autres contenus didactiques viendront compléter ceux déjà abordés.
 - En français, en lien avec les nouvelles ressources nationales, ils porteront sur :
 - l'étude de la langue
 - le lexique
 - le repérage des difficultés en lecture et les réponses à apporter
 - En mathématiques, en lien avec les nouvelles ressources nationales